

Image not found or type unknown



Vendeur a hauteur de 1/8 en nue propriété

Par **Scoubiiiiidouu**, le **01/02/2017** à **20:02**

Bonsoir je viens de signer le compromis de vente de la maison de ma grand mère . Je vous explique en bref la situation mon grand père est décédé il y a trois ans . Laissant ma grand mère et ses deux enfant (mon oncle et mon pere). Mon père est décédé il y a deux ans. Ma grand mère à souhaiter vendre la maison a hauteur de 255000 euros net vendeur sur le compromis il y a écrit que ma grand mère est vendeur a hauteur de mortier en pleine propriété et moitier en usufruit lapars de mon oncle 2 huitième en nue propriété et mon frère et moi onna chacun 1 huitieme'en nue propriété. Comment calculer la somme que nous allons avoir svp ? Cordialement

Par **Scoubiiiiidouu**, le **01/02/2017** à **20:09**

Ma grand mère est age de 69ans

Par **Scoubiiiiidouu**, le **01/02/2017** à **20:22**

D'accord merci beaucoup pour vos réponses.